

# ***FLEURY***



## ***Lys Infos***

***L'ESSENTIEL DE FLEURY***

*Décembre 2014 - n° 14*





## Sommaire

3	L'essentiel de Fleury
4-7	Ils ont délibéré
8-12	Commissions
13-15	EPCI
16	Périscolaire
17-21	La petite plume de Marc Chagall
22-28	Associations
29-30	Brèves
31-33	Revue de presse
34	Jeux
35	État civil

### MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY  
Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22  
E-mail : [mairie@fleury.fr](mailto:mairie@fleury.fr)  
Site Internet : [www.fleury.fr](http://www.fleury.fr)

### Heures d'ouverture

Lundi de 08h30 à 12h00  
Mardi de 08h30 à 12h00  
Mercredi de 08h30 à 12h00  
Jeudi de 08h30 à 12h00  
Vendredi de 08h30 à 12h00  
et de 14h00 à 18h30

### SIVOM

#### Horaires d'ouverture du secrétariat

Tel 03 87 57 18 37  
Mardi et Jeudi de 08h00 à 12h00  
Mercredi de 14h00 à 18h00

#### Permanences du Président :

Mardi de 9h00 à 11h30  
Mercredi de 14h30 à 17h30  
(Sur rendez-vous)

#### Lys Infos, Magazine, édition n°14

Edité par la Mairie de Fleury à 500 exemplaires  
Directeur de publication : Jean-Paul Eckenfelder  
Rédacteur en Chef : Gilles Vavrille  
Rédaction : Commission information et Presse  
Gilles Vavrille, Brigitte Langlois, Sandrine  
Sandras, Blandine Sutter  
Conception et réalisation : Mairie de Fleury

## EDITORIAL



Chères Fleuriennes, chers Fleuriens,

Nous savons et nous ressentons tous que nous sommes en période de crise sérieuse. Malheureusement de toute évidence cette situation va perdurer.

Pour les années à venir les aides de l'État, du Département et de la Région vont diminuer de façon drastique avec pour conséquence des budgets plus serrés pour les communes.

Ces dernières années, nous avons su saisir les opportunités de soutien financier qui nous étaient proposées et, malgré les budgets limités, nous avons réussi à concrétiser les actions programmées.

Je suis convaincu que nos choix pour les prochaines années, certes réalisables dans des conditions plus difficiles, seront reconnus à leurs termes. Nous continuerons donc à nous investir pour notre village en commençant par réfléchir sur le devenir de la tour de la ferme. Elle fait partie de notre patrimoine et nous devons tout mettre en œuvre pour la conserver et la restaurer. Bien entendu, vous serez informés sur le déroulement de ce dossier.

Après quelques difficultés de démarrage, le Sivom de Pouilly-Fleury est en place et assure un bon fonctionnement de la structure dans l'intérêt de nos enfants, du corps enseignant et de l'accueil périscolaire.

La rue Lucien Albert et le collectif Moselis devraient se terminer pour le printemps.

Le lotissement « Les Résidences de Fleury » avance rapidement : plusieurs familles sont déjà installées et des enfants sont scolarisés au groupe scolaire Marc Chagall, ce qui est une bonne nouvelle.

Enfin le chantier de la ferme suit son cours et nous devrions accueillir des nouveaux habitants en 2016.

Comme de coutume, le conseil municipal et moi-même, vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année. Je pense particulièrement, à cet instant, à ceux qui sont dans le besoin ou qui sont touchés par la maladie. Que l'année à venir puisse leur apporter ce qu'elle a de meilleur.

A vous tous, bonne et heureuse année 2015.

Jean Paul Eckenfelder



## Commerces-Professions Libérales- Entreprises à votre service

### Infirmières

**Pascale LE GOFF**

28 A rue Gérard Mansion ; Tél. : 03 87 52 58 17

**Sylvie MIRGAIN**

10, rue de la Forêt ; Tél. : 03 87 52 63 13

### Orthophonistes

**Delphine FONTENEAU, Christelle CAMPANILE**

**Hélène THIOLLIER et Anaïs GAZIN**

4B route nationale ; Tél. : 03 87 57 16 37

### Kinésithérapeute

**Laetitia NOIRÉ**

28 A, rue Gérard Mansion ; Tél. : 03 87 38 02 84

### Cabinet Ostéopathe

**Hélène LAMBRECH - Ostéopathe D. MROF**

28 A, rue Gérard Mansion ; Tél. : 03 87 35 07 95

osteo.lambrech@gmail.com ; www.osteo-lambrech.fr

**NOUVEAU**

### Restauration et Alimentation

**L'Auberge Fleurie**

11, rue Gérard Mansion ; Tél. : 03 87 52 59 93

Fermée : Lundi, jeudi soir et dimanche soir

**Café "Le Couraïl"**

28, rue Gérard Mansion ; Ouverture : Tous les matins : 8h à

13h30 ; jeudis et vendredis : à partir de 18h00

Dépôt de pain le mardi (sur commande)

Possibilité de privatiser le samedi soir (anniversaire, fêtes...)

Contacts : 06 70 21 62 22 / 06 11 54 28 40

**Torréfacteur Laurent WOLFF**

4, rue Nationale ; Tél. : 03 87 52 63 41

(vente aux particuliers du lu. au ve. de 8h30 à 12h)

**Boulangerie ZIMMER**

15, rue Gérard Mansion ; Tél. : 03 87 55 22 05

(Tous les matins de 7h00 à 12h30 sauf le mardi)

**Caro'Pizza** (Pizza - traiteur)

7B route Nationale

Tel 06 19 18 82 25

### Artisans et indépendants

**Garage Laurent MIEDICO Agent RENAULT**

5, rue Nationale ; Tél. : 03 87 52 53 80

**Coiff'El Création**

11, rue des Roses ; Tél. : 03 87 52 53 97

**Entreprise de Maçonnerie Jean-Louis WILLAUME**

4, rue du Moulin ; Tél. : 03 87 52 64 71

**Architecte D.P.L.G. Vincent CALMES**

9, rue Gérard Mansion ; Tél. : 03 87 52 59 30

**Traductrice Espagnol et Russe Ludmila RUIZ**

5, rue des Tulipes ; Tél. : 03 87 52 62 48

**Christian RENOV**

Menuiserie/ébénisterie/parquets/rénovation /traitement bois.

Christian HAFNER

2 rue des Pervenches Tel 03 87 52 52 43 /06 36 22 23 87

**WATBATI SARL**

Terrassement/ Gros œuvre/maçonnerie/charpente/couverture

3 rue des Jardins Tel: 06 89 65 18 24/www.batiwat.fr

watbledyannick@aol.fr

## Associations

**A.I.P.E. (Association Intercommunale des Parents d'Élèves)**

Présidente Frédérique Berard. Tél. : 03 87 69 68 30

**ART CULTURE CREATION**

Président Philippe Lochon. Tel. : 03 87 64 37 86

**CHORALE LA VILLAGEOISE**

Présidente Benedicte Nerden. Tél. : 03 87 52 50 48

**FLEURY FOOTBALL CLUB**

Président Cédric Subra. Tél. : 06 11 59 31 56

**FLEURY LOISIRS**

Président Aimé Gentit Tél. : 06 62 20 48 12

**KANY CLUB**

Président André Kremer. Tél. : 06 14 84 59 81

**SPORT CULTURE LOISIRS**

Président Didier Briot. Tél. : 03 87 62 40 07

**SPORT POUR TOUS**

Présidente Evelyne Mallinger. Tél. : 03 87 52 68 03

**TENNIS CLUB**

Président Jacques Remigy. Tél. : 06 89 99 57 38



## Agenda des manifestations

- 17 janvier 2015

**Soirée Blues** au café de Fleury (sur réservation)

- 24 janvier 2015

**Repas des Séniors** organisé par la commune à la Salle Raymond Feldmann

- 22 mars 2015

**Brocante vêtements et jouets d'enfants** organisée par l'AIPE

- 11 avril 2015

**Chasse aux œufs** organisée par l'AIPE

- 1 mai 2015

**Tournoi de football** organisé par le Kany Club

- 08 mai 2015

**Marché fermier de 9h à 18h** organisé par le Comité des Fêtes à la Salle Raymond Feldmann

- 20 juin 2015

**Feux de la Saint Jean** organisés par le Tennis-Club

- 26 ou 27 juin 2015

**Kermesse de l'école** organisée par l'AIPE

- 12 et 13 septembre 2015

**Fête patronale** : vide-grenier, fête foraine, repas dansant

- 18 octobre 2015

**Marché fermier de 9h à 18h** organisé par le Comité des Fêtes à la Salle Raymond Feldmann





### Conseil du 30 juin 2014

#### C.C. du Sud Messin : retrait de la Commune de Villers-Stoncourt :

Monsieur le Maire expose que lors de sa séance du 10 juin 2014, le conseil communautaire a émis un avis favorable sur la demande de retrait de la Commune de VILLERS-STONCOURT au 1<sup>er</sup> septembre 2014 afin que celle-ci puisse adhérer à la même date à la Communauté de Communes du Pays de Pange. ...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à la majorité (15 pour).

- EMET UN AVIS FAVORABLE sur la demande de retrait de la Commune de VILLERS-STONCOURT de la Communauté de Communes du Sud Messin au 1<sup>er</sup> septembre 2014 et son adhésion, à la même date, à la Communauté de Communes du Pays de Pange.

#### Dégrèvement sur facture d'eau :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (15 pour), décide d'accorder à M. B.G, un dégrèvement de la part communale du traitement des eaux usées sur le cubage évalué de la fuite d'eau à savoir 207 m<sup>3</sup> à 1.10 €/m<sup>3</sup> soit 227.70 €.

#### Modification des délégués au S.I.A.H.S. :

Suite à la démission de M. Pierre THIRINGER, le Conseil Municipal, après délibération (15 pour), décide de modifier les délégués du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Seille et de nommer Jean MAURI titulaire (14 pour, 1 abstention) et Roger AUBERT suppléant (12 voix pour Roger AUBERT et 3 voix pour Jean CARSIGNOL).

Le syndicat est composé de : Jean-Claude BRIAND, Jean MAURI titulaires, Jean-Paul ECKENFELDER et Roger AUBERT suppléants.

#### Désignation d'un nouveau membre à la commission "Travaux, Urbanisme" :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour, 3 contre), décide de nommer Jean ALBERT, membre de la commission "Travaux, Urbanisme".

#### Conseil du 16 septembre 2014

#### Désignation des membres de la commission consultative communale de chasse :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 pour), nomme MM. Jean MAURI et Jean ALBERT, membres de la commission consultative communale de chasse.

#### Affectation du produit de la location de la chasse : modalité de consultation des propriétaires :

Vu l'arrêté préfectoral n°2014-DDT-SERAF-UFC n° 55 du 25 juillet 2014 modifié par l'arrêté préfectoral n°2014-DDT-SERAF-UFC N°56 du 29 juillet 2014 portant approbation du cahier des charges type des chasses communales et intercommunales, le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (15 pour), décide de consulter les propriétaires fonciers de la commune sur l'affectation du produit de la location de la chasse par le biais d'une réunion des propriétaires qui aura lieu en Mairie le vendredi 26 septembre 2014 de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 et invite le Maire à prendre un arrêté municipal fixant ce mode de consultation.

#### Station d'épuration : manuel d'autosurveillance :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 pour), accepte le devis de LOREAT (Lorraine Eau Assistance Technique) pour un montant de 600 € HT concernant l'élaboration d'un manuel d'autosurveillance de la station d'épuration.

#### Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable :

M. Roger AUBERT, Maire-Adjoint rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable. Ce rapport effectué par le Syndicat des Eaux de Verny doit être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

## Ils ont délibéré

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).

### **Modification des statuts de la Communauté de Communes du Sud Messin : transfert de la compétence "Réseaux et services locaux de communications électroniques" :**

Monsieur le Maire rappelle la démarche engagée par la Communauté de Communes du Sud Messin en matière d'Internet. Il est notamment souligné que la mise en œuvre de la politique intercommunale de déploiement du haut et du très haut débit s'appuie sur :

- Le transfert de la compétence « Réseaux et services locaux de communications électroniques » à la Communauté de Communes du Sud Messin générant les impacts suivants :

- o La Communauté de Communes du Sud Messin sera de fait substituée aux Communes de FLEURY, LEMUD, LIEHON, POMMERIEUX, POURNOY-LA-GRASSE, REMILLY, SOLGNE, VERNY dans les contrats de Délégation de Service Public conclus avec l'UEM pour la gestion des réseaux câblés ;

- o Les réseaux opérés par l'UEM seront mis de plein droit à la disposition de la Communauté de Communes du Sud Messin par les Communes de FLEURY, LEMUD, LIEHON, POMMERIEUX, POURNOY-LA-GRASSE, REMILLY, SOLGNE, VERNY. Cette mise à disposition est constatée avec procès-verbal.

- L'adhésion de la Communauté de Communes du Sud Messin à un futur Syndicat Mixte Départemental compétent en matière d'aménagement numérique constitué du Conseil Général de la Moselle et des EP-CI compétents. Le Syndicat Mixte assurera la maîtrise d'ouvrage des investissements nécessaires au déploiement du très haut débit car il constitue la seule entité bénéficiaire des subventions mobilisables en la matière. Le Syndicat Mixte Départemental se substituera à la Communauté de Communes du Sud Messin dans les contrats de Délégation de Service Public conclus avec l'UEM pour la gestion des réseaux câblés. De plus, les réseaux opérés par l'UEM seront mis de plein droit à la disposition du Syndicat Mixte par la Communauté de Communes du Sud Messin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 pour) :

- VALIDE la modification suivante des statuts de la Communauté de Communes du Sud Messin par le transfert de la compétence « Réseaux et services locaux de communications électroniques » prévue à l'article L1425.1 du Code Général des Collectivités Territoriales au titre de sa compétence obligatoire libellé comme suit : AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- ♦ Réseaux et services locaux de communications électroniques

- AUTORISE la Communauté de Communes du Sud Messin à adhérer au futur Syndicat Mixte Départemental compétent en matière d'aménagement numérique,

- AUTORISE Monsieur le Maire le Maire à signer le procès-verbal constatant la mise à disposition des réseaux câblés concernés par le transfert de compétence à la Communauté de Communes du Sud Messin.

### **Subventions exceptionnelles :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 pour), décide d'attribuer des subventions exceptionnelles à :

- Fleury-Loisirs pour un montant de 500 € pour l'acquisition de matériel de tennis de table ;

- Fleury Football Club pour un montant de 1 000 € pour le démarrage de l'association.

## **Conseil du 28 octobre 2014**

### **Renouvellement du bail de la chasse communale :**

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu et des propositions de la commission consultative de la chasse communale, qui s'est réunie une première fois, le 21 octobre 2014 pour définir et soumettre ses propositions au vote de l'assemblée délibérante ; Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (15 pour), décide d'adopter les points suivants, adoptés et proposés par ladite commission :

- de déterminer la composition du lot unique de chasse qui totalise 242 ha 48a 94ca,

- que ce bail sera renouvelé au profit du locataire en place (depuis plus de trois ans), par une convention de gré à gré ; le prix du bail est fixé à 1 706 € par an, cette convention sera conclue avant le 1er novembre 2014,

- arrête le cahier des charges communal par application intégrale du cahier des charges type établi par le Préfet de la Moselle,

- accepte toutes les demandes de réserves de chasse privées sollicitées,
- valide la liste des propriétaires et des surfaces qui sont pris en compte dans la chasse communale,
- demande au Maire de nommer un estimateur des dégâts non domicilié à Fleury, pour la durée du bail,
- demander au Maire d'effectuer les mesures de publicité comme indiqué au cahier des charges type.

#### **Régime indemnitaire :**

Le Maire informe les membres que l'assemblée délibérante fixe la nature, les conditions d'attribution et le montant des indemnités applicables aux agents. Les attributions individuelles sont de la compétence de l'autorité territoriale dans le respect des critères définis par l'assemblée.

Le Maire propose d'instituer un régime indemnitaire au profit des agents dans les conditions suivantes :

Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T.) :

Elle est instituée au profit des agents relevant des cadres d'emplois suivants : Adjoint Technique Principal 1<sup>ère</sup> classe et Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe.

L'attribution individuelle est modulée en fonction de la manière de servir de l'agent dans l'exercice de ses fonctions. Le montant moyen de cette indemnité est défini par l'application d'un coefficient multiplicateur de 0 à 8 au montant de référence annuel fixé par arrêté ministériel. L'autorité territoriale procédera aux attributions individuelles dans le cadre de l'enveloppe budgétaire globale déterminée comme suit :

taux moyen X coefficient (de 0 à 8) X nombre d'effectifs, en fonction de la manière de servir dans la limite du plafond arrêté au coefficient 8.

Grade concerné : Adjoint Technique Principal 1<sup>ère</sup> classe

Montant de référence annuel : 476.09 €

Coefficient par grade : 6 Nombre d'effectif : 1

Grade concerné : Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe

Montant de référence annuel : 449.29 €

Coefficient par grade : 6 Nombre d'effectif : 3

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 pour), DÉCIDE d'adopter le principe du versement des différentes primes et indemnités dans les conditions exposées ci-dessus, pour effet au 1<sup>er</sup> novembre 2014.

FIXE les critères d'attribution ainsi qu'il suit :

Modulations éventuelles en fonction de la responsabilité assurée, manière de servir, absentéisme (congés maladie ordinaire,

longue maladie, longue durée, accident de service, maladie professionnelle, maternité...) etc...

DÉCIDE que cette indemnité sera versée mensuellement.

DÉCIDE que cette indemnité sera versée aux agents stagiaires, titulaires, temps complet, temps non complet au prorata de la durée hebdomadaire légale de travail et du temps partiel.

DÉCIDE d'inscrire les crédits budgétaires nécessaires au versement de ces indemnités au budget de la collectivité ou de l'établissement public et charge l'autorité territoriale de procéder aux attributions individuelles en tenant compte des conditions de versement arrêtées par la présente délibération.

DECIDE que les montants votés seront revalorisés selon les mêmes variations et conditions que celles applicables aux agents de l'État (ou subiront le même pourcentage d'augmentation).

CHARGE Le Maire de procéder aux attributions individuelles en tenant compte des plafonds déterminés par la réglementation et, éventuellement des critères d'attribution retenus.

#### **Taxe d'aménagement : exonération des abris de jardin :**

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité (15 pour) :

- d'exonérer, en application de l'article L. 331-9 modifié du code de l'urbanisme, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 compte tenu des règles de vote des délibérations fiscales qui doivent avoir lieu au plus tard le 30 novembre de l'année pour être applicables l'année suivante, en partie :

- les surfaces des abris de jardin soumis à déclaration préalable pour 85 % de leur surface.

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible. Elle est transmise au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du 2<sup>ème</sup> mois suivant son adoption.

#### **Commission communale des impôts directs :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 pour), décide de proposer les personnes suivantes pour la commission communale des impôts directs :

Liste des 12 titulaires proposés :

Commissaires domiciliés hors commune : GRANDIDIER Bernard, LAURENT Christophe.

Commissaires propriétaires de bois ou de forêts : SALOMON ép. ROTENBERG Yvelyne.

## Ils ont délibéré

Autres commissaires domiciliés dans la commune : CALMES Vincent, MIEDICO Laurent, ALBERT Jean, MAIOLO Félix, AUBERT Roger, DEUTSCH Albert, LECLERC Jeanine, CERVENANSKY André et WILLMANN Jean-Paul.

Liste des 12 suppléants proposés : commissaires domiciliés hors commune : FONTENEAU Delphine, ZIMMER David. commissaires propriétaires de bois ou de forêts : BON Denis. Autres commissaires domiciliés dans la commune : GROMANGIN Jean-Nicolas, KLEIN Jean-Marie, JACQUEMOT Christian, MAURI Jean, ZOBEL Gilbert, LEMOINE André, ANTOINE Charles, CASON Richard, BRIOT André.

**Ligne de trésorerie :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour, 1 contre), décide de renouveler la ligne de trésorerie contractée auprès du Crédit Agricole de Lorraine pour un montant de 250 000 € et décide de passer ce montant à 500 000 € afin de pallier au retard de versement des subventions du Conseil Général, autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents y afférents.

**Décisions modificatives :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour, 3 contre), décide d'effectuer les décisions modificatives suivantes :

Dépenses d'investissement :

- 2315 opération 53 "Travaux rues de Lorraine et Vergers" : - 5 000 €

- 2031 opération 54 "Rénovation de la Tour de la Ferme" : + 5 000 €

**Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (10 pour, 4 contre, 1 abstention), décide d'engager une procédure simplifiée de modification du PLU.

**Modification des statuts de la Communauté de Communes du Sud Messin : Transfert de la compétence "Instruction technique des autorisations d'urbanisme" :**

Monsieur le Maire rappelle la démarche engagée par la Communauté de Communes du Sud Messin de créer, au regard du désengagement des services de l'État, un service intercommunal d'instruction des autorisations d'urbanisme à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Il est précisé que le service communautaire s'appuie sur le transfert de compétence "instruction technique des autorisations d'urbanisme" et le recrutement d'un agent dédié à cette mission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 pour) : VALIDE la modification suivante des statuts de la Communauté de Communes du Sud Messin par le transfert de la compétence "Instruction technique des autorisations d'urbanisme" au titre de sa compétence obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015 et libellé comme suit :

AMENAGEMENT DE L'ESPACE - Instruction technique des autorisations d'urbanisme.

**ARRÊTÉ MUNICIPAL n°41/2014****réglementant l'accès des véhicules motorisés à un chemin rural pour préservation de la voie. (chemin des vignes)**

**Considérant** qu'il y a lieu de réglementer, dans un but de sécurité publique et étant donné la viabilité du chemin rural aux lieux-dits "Ban la Dame" et "Blanches Terres", la circulation des véhicules motorisés sur ledit chemin à certaines périodes de l'année,

**Considérant** que la circulation des véhicules motorisés et la traversée du territoire communal ne s'en trouveront pas empêchées par ailleurs, compte tenu des autres voies existantes ouvertes à la circulation publique

**Article 1.** Le passage des véhicules à moteur est inter-



dit sur le chemin rural aux lieux-dits "Ban la Dame" et "Blanches Terres" par la rue de la Fontaine entre le 15 novembre et le 1<sup>er</sup> mars, inclus.

Durant cette période, la circulation sera interdite lorsque les conditions climatiques seront défavorables, afin de ne pas abîmer le chemin.

**Article 2.** Par dérogation aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup>, cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules utilisés pour remplir une mission de service public.

**Article 3.** Les infractions au présent arrêté municipal seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la législation en vigueur.

## La Commission des travaux vous informe



L'aménagement de la rue de Lorraine est terminé et selon les retours et les commentaires des riverains et promeneurs, le résultat est très apprécié. Nous avons donné la priorité aux piétons et limité la vitesse des véhicules à 20 km/h pour la tranquillité des riverains et du transit vers l'école.

La deuxième partie de la rue de Lorraine sera reprise à la fin des travaux de la ferme pour optimiser l'harmonie des zones.

## Les travaux de la ferme ou « Domaine de la Tour »

Les voiries provisoires et les réseaux sont en cours de finalisation. La grue qui a été mise en place marque le début des travaux des bâtiments. On peut voir actuellement les terrassements des parkings souterrains. Ces bâtiments seront terminés vers la fin 2015 ainsi que la voirie définitive au printemps 2016.

Nous avons organisé le 18 octobre 2014 une réunion d'information fort appréciée, destinée aux riverains de la ferme afin de les tenir informés de l'avancement des travaux.



## La tour de la ferme

Sujet d'actualité, la tour de la ferme a déjà fait l'objet de plusieurs réflexions dans les mandats précédents. À chaque fois que cela a été évoqué, la volonté a été de la réhabiliter pour en faire soit une salle de musée ou une salle de réunion... et donc de la conserver et de la rénover.

Cette tour étant dans le domaine privé aucune action ni décision n'a été possible jusqu'à ce jour.



Aujourd'hui, la tour est complètement dégagée des bâtiments contigus. C'est maintenant que nous devons réaliser une étude de l'état sanitaire du bâtiment et des frais induits pour sa réhabilitation. Pour ce faire, un cabinet spécialisé a été mandaté. En effet pour prendre les meilleures décisions, il est indispensable de disposer d'un état des lieux précis, réalisé par des professionnels reconnus qui pourront nous fournir des éléments chiffrés au plus près de la réalité.

Ainsi nous pourrons faire les choix les plus judicieux pour le devenir de la tour. Vous serez tenus informés de la suite de ce dossier important pour notre commune.

## Lotissement des Nozes (Moselis)

La voirie définitive, l'aménagement et l'éclairage public de la rue Lucien Albert démarrent cette fin d'année et dureront environ deux mois. Le Clos des Mirabelliers et le parking d'entrée seront également équipés en éclairage public. Le bâtiment collectif se termine et sera occupé début 2015.

## Urbanisme

Lorsque vous envisagez d'entreprendre des travaux, renseignez vous en mairie afin de connaître les différentes démarches à effectuer. Et ceci quelle que soit la nature des travaux : ravalement de façade, réfection de toiture, changement des huisseries, abri de jardin, agrandissement d'une construction, etc...

Votre projet sera soumis soit à permis de construire, soit à déclaration préalable de travaux.

De plus, les règles d'urbanisme sont différentes selon les secteurs du village : règlement du Plan Local d'Urbanisme, règlements de lotissements, zone soumise aux Bâtiments de France et surtout code de l'urbanisme.



## Journée des associations



La première journée des associations s'est déroulée le 7 septembre à la salle polyvalente, organisée par la commission Sports, Culture et Associations en collaboration avec la commune de Pouilly.

L'objectif était, au seuil de la rentrée scolaire, de permettre au plus grand nombre et dans un même lieu de découvrir toute la palette des activités proposées par les associations des deux communes.

Au cours de cette manifestation, 11 associations ont présenté leurs activités culturelles ou sportives, pour petits et grands.

Différentes démonstrations ont animé cette après-midi conviviale !

Nous remercions toutes les associations et leurs bénévoles qui ont su mettre en avant leur dynamisme et leur savoir-faire !



**Nous vous donnons rendez-vous le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre 2015 à POUILLY.**



### Commission Sports, Culture et Associations : Café Littéraire

C'est un moment privilégié entre des lecteurs et un écrivain. Il n'est pas nécessaire d'avoir lu l'ouvrage pour venir à ces rendez-vous. Au cours de ces rencontres interactives, différents sujets, idées peuvent être abordés.

Notre première manifestation en partenariat avec la bibliothèque de FLEURY-LOISIRS, a accueilli Pierre VENDEL, écrivain Lorrain interviewé par Nicole F A E S S E L . De nombreux lecteurs ont répondu présent à

l'invitation dans le cadre chaleureux du café de FLEURY et ont pu échanger avec l'écrivain et les autres participants leur propre vécu sur des sujets très forts. A découvrir donc dans les rayons de la bibliothèque de Fleury Loisirs : "La vérité tue". Expérience à renouveler prochainement .

### Des sportifs à l'honneur

Notre village compte de nombreux sportifs sur les chemins ou en salle, mais certains se démarquent par leurs résultats, leur performance, leur volonté de gagner !

Nous tenons à féliciter tout particulièrement Monsieur **Yann Werner** qui vient de décrocher à Malaga, en Espagne, la médaille de bronze du championnat du monde de judo, catégorie vétérans - de 66kg .

Nous félicitons également les marathoniens du Marathon Metz Mirabelle qui sont allés jusqu'au terme de leur course avec succès :

Monsieur **Antoine Depaquet** et Monsieur **Lionel Piat**. Un bel exemple d'endurance et de sportivité !



### Théâtre à Fleury

La programmation théâtrale organisée par la commune a débuté dans la bonne humeur avec la pièce « Le diable s'habille en Tati (e) ». La troupe Globe Théâtre a enchanté le nombreux public avec ses répliques percutantes et drôles dans la plus pure tradition du théâtre de boulevard. Ces rendez-vous se poursuivront tout au long de l'année avec des rencontres diverses, dans des registres variés pour plaire à toutes les générations...

## Comité des fêtes : Marché aux plantes



Dimanche 28 septembre 2014, le comité des fêtes a organisé son 1<sup>er</sup> marché aux plantes sur le terrain vert à proximité de la salle polyvalente. Sept exposants ont répondu à l'invitation. On pouvait trouver des plantes vivaces, des arbustes d'ornements, des arbres fruitiers, des décors de jardin, des plantes d'appartement, des nichoirs à oiseaux...

Au cours de cette journée, les représentants de la Ligue de la Protection des Oiseaux (LPO) ont informé les visiteurs sur la manière de les protéger et de les nourrir

en hiver. Par ailleurs, des conseils et recommandations sur l'entretien des plantes et fleurs de nos jardins ainsi que sur les possibilités de plantations diverses et variées ont été apportés par les membres de la Société d'Horticulture de la Moselle.

Au constat du succès de cette manifestation, il a été décidé de la reconduire l'année prochaine...



**Rendez vous le dernier dimanche de Septembre.**

**Merci aux bénévoles pour leur aide dans l'organisation de ce marché.**



## Marché fermier

Suivant une tradition maintenant bien établie le Comité des fêtes a également organisé le dimanche 19 octobre son 26<sup>ème</sup> marché fermier. 31 exposants ont proposé leurs produits tout au long de la journée. Les visiteurs ont pu également se restaurer avec une potée Lorraine préparée et servie par les bénévoles. **Rendez vous le 8 mai 2015...**



## Commission Communication



Les statistiques fournies par l'hébergeur de notre site internet [www.fleury.fr](http://www.fleury.fr) nous donne une idée précise en terme de fréquentation : depuis janvier 2014 et jusqu'à fin novembre, nous avons reçu plus de 10 000 visites et c'est plus de 34 000 pages qui ont été vues ! N'hésitez pas à vous connecter, vous y trouverez quantité d'informations sur la vie municipale, la vie scolaire, la vie associative, un agenda des manifestations, des liens vers d'autre sites (CCSM, préfecture, conseil régional, conseil général etc.). Le site est actualisé régulièrement.

## Nouveautés :



**Facebook** : La page est accessible directement à partir du site. le but étant de rendre la diffusion de l'information plus rapide.

**L'infom@ail** : Toujours avec le même objectif de rendre la diffusion d'information plus fluide et plus rapide, nous souhaitons mettre en place un nouveau système d'information plus actuel. Des informations urgentes concernant la vie du village peuvent vous être directement envoyées par courriel. Vous pouvez vous inscrire sur la liste de diffusion, en envoyant un courriel à l'adresse suivante : [mairie@fleury.fr](mailto:mairie@fleury.fr)



*Conformément à la loi "informatique et libertés" vos données personnelles sont protégées et ne feront pas l'objet d'une quelconque transmission à un organisme.*

## Communauté de Communes du Sud Messin : Déchèterie

Un an après le lancement des travaux de réfection et d'optimisation du site, la déchèterie intercommunale située à Verny a été officiellement inaugurée par Jean-Paul ECKENFELDER, président de la Communauté de Communes du Sud Messin, accompagné par Jean FRANÇOIS, vice-président du Conseil Général de la Moselle ; Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE, maire de Verny, Raphaël ELIN, vice-président en charge de la gestion des déchets et les conseillers communautaires du Sud Messin.

La déchèterie, dans sa nouvelle configuration, permet aujourd'hui d'accueillir les usagers dans des conditions optimales, grâce notamment à la création de quatre quais de collecte supplémentaires, d'une double voirie permettant la séparation des véhicules légers et des camions, ainsi qu'un bâtiment permettant le stockage de certains déchets (déchets électriques et électroniques et déchets dangereux), ainsi qu'un local pour le gardien.

Le site est dorénavant équipé d'un système complet de vidéosurveillance et d'un contrôle d'accès nécessitant un badge personnalisé.

Ce badge personnalisé, (un exemplaire par foyer) permet l'accès à la déchèterie exclusivement aux habitants de la CCSM.

**Pour les usagers ne disposant pas encore d'un badge d'accès**, il est nécessaire de se rendre rapidement dans les locaux de la CCSM (11 cour du Château à VERNY) ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h) afin d'en retirer un.

Toutefois pour les habitants étant dans l'impossibilité d'effectuer cette démarche, une demande du badge peut être réalisée :

- par Internet en remplissant le formulaire dédié sur <http://dechets.sudmessin.fr>
- par Téléphone 03.87.38.17.89

**Dans ces 2 derniers cas, le badge sera envoyé par voie postale.**

**Horaires d'ouverture des déchèteries en 2015 :**  
**Verny :** Ancienne RD 913 – lieu-dit les « Hauts Chênes »

**Rémilly :** Route de Béchy

**Lundi :** 14h-18h

**Mardi :** fermée

**Mercredi :** 9h-12h et 14h-18h

**Jeudi :** 14h-18h

**Vendredi :** 14h-18h

**Samedi :** 9h-12h et 14h-18h



Les personnes qui ont épuisé leur quota annuel de sacs transparents, destinés à la collecte des déchets ménagers recyclables, peuvent se réapprovisionner auprès de la Mairie aux heures habituelles d'ouverture.



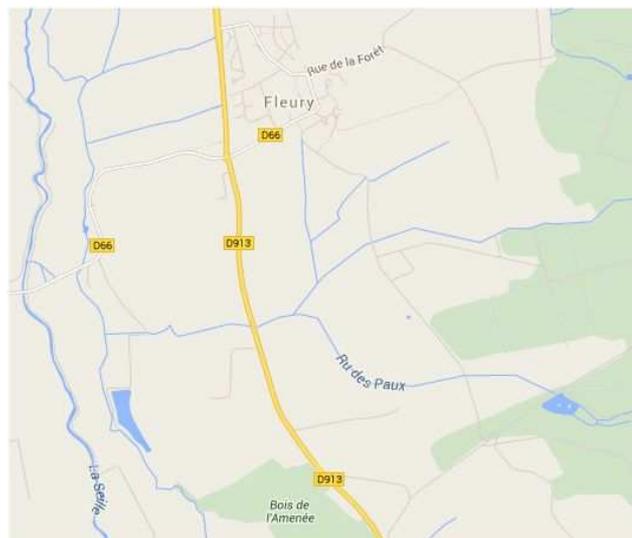
Rappelons également que la mairie met à disposition **gratuitement** des sacs à crottes pour nos amis à quatre pattes.

## SIAHS (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Seille)

Comme évoqué dans l'article précédent de LYS INFOS, nous vous confirmons la réalisation des travaux du Ru des Paux.

En effet, le lancement du marché concernant la renaturation du site et de ses affluents a été effectué le 8 septembre dernier.

La limite de réception des offres a été fixée au 10 octobre 2014, le bureau SIAHS a procédé à l'ouverture des plis pour analyse des candidatures.



La société retenue est la société SAS BERTRAND.  
Les travaux comprennent aussi le ruisseau du village.

- Le marché se compose de :
- traitement de la végétation
  - passage à gué
  - réfection du lit mineur
  - plantation
  - mise en défens
  - suppression des buses

**Les riverains concernés seront prévenus par voie postale.**

## SIVT (Syndicat intercommunal à vocation touristique) : Le Pays Messin, source d'inspiration !

Nombreux ont été les enfants à avoir participé au concours de dessins « Imagine un blason pour le Pays Messin » organisé par le Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique du Pays Messin au cours de la période du 22 septembre au 4 novembre 2014.

325 dessins ont en effet été réceptionnés. Certains enfants ont participé à titre individuel, d'autres par le biais des écoles. A ce titre, Martin GETTE, domicilié à Fleury, a obtenu le 6<sup>ème</sup> prix de la catégorie des 6/7 ans pour son dessin « Le blason du Pays Messin » représentant l'épée d'argent garnie d'or et la tour de sable maçonnée d'argent.

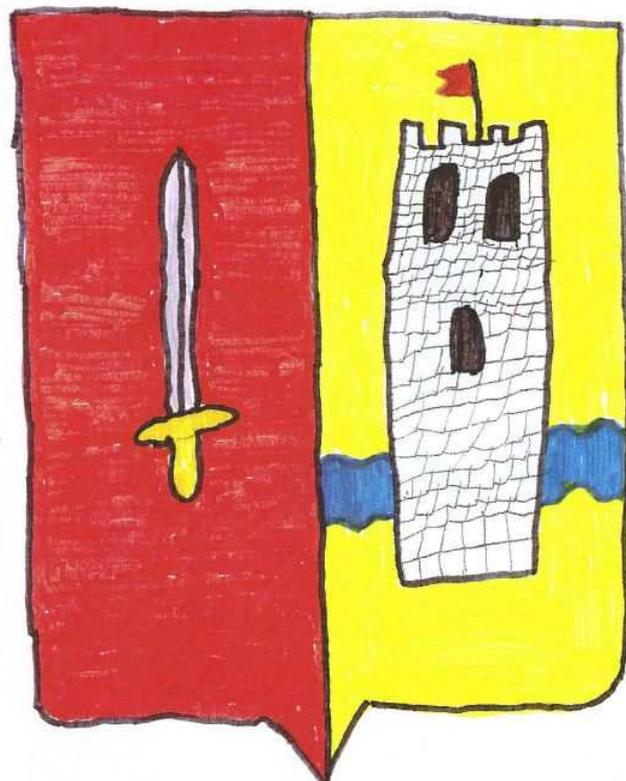
Les dessins des enfants primés seront exposés dans le péristyle de l'Hôtel de Ville de Montigny-lès-Metz du 15 décembre 2014 au 6 janvier 2015 aux heures d'ouverture de la mairie. Le Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique du Pays Messin tient à remercier l'ensemble des participants pour les magnifiques dessins qu'ils ont réalisés.

### Les coteaux en Pays Messin

Connu pour ses nombreux ouvrages sur le Pays Messin, Maxime BUCCIRELLI présentera à la Maison du Pays Messin une exposition sur le thème des coteaux en Pays Messin. Passionné de cartes postales anciennes, il porte une affection toute particulière pour la vigne et les vins de Moselle. L'exposition se déroulera au cours de la période du 7 janvier au 28 février 2015. Entrée libre.

### Maison du Pays Messin

71c, rue de Pont-à-Mousson  
57950 MONTIGNY-LES-METZ



PAYS MESSIN

Dessin réalisé par Martin Gette (6<sup>o</sup> prix, catégorie 6/7 ans)



**SIEV : Au cœur du château d'eau.** Construit en 1964 le château d'eau présentait d'importantes fuites au niveau de la cuve. Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Verny (SIEV) a donc décidé d'effectuer des travaux de réfection. La reprise de l'étanchéité du réservoir sera terminée vers le milieu du mois de décembre, cette opération est financée par le Syndicat des Eaux de Verny pour un coût de 84 350 €.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises ZILLARD STAUB pour l'étanchéité extérieure et EMTS pour l'étanchéité intérieure.



### SIVOM Pouilly-Fleury

Depuis le 10 novembre 2014, le nouveau comité du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) a pris ses fonctions : M. Roger Aubert, adjoint à la mairie de Fleury, a été élu à la présidence. Le nouveau vice-président est M. Kalil Nabé, conseiller municipal à Pouilly.

**Délégués de Pouilly :** Jean-Philippe Marulier et Joseph Agozzino, titulaires, Marilynne Webert, suppléante

**Délégués de Fleury :** Sandrine Sandras et Blandine Sutter, titulaires, Jean-Paul Eckenfelder, suppléant



Le périscolaire « Les dou-dous » a fonctionné pendant les vacances scolaires du 20 au 25 octobre.



Au programme, de nombreuses activités manuelles et sportives pour les gentils petits monstres... des décorations de la salle pour se mettre dans l'ambiance, un grand jeu « Casinoween », le défilé d'Halloween dans le lotissement et une sortie « rebondissante » aux « P'tits Acrobates »

D'ailleurs, nous en profitons pour remercier les habitants pour leur accueil et d'avoir prévu des gourmandises pour les enfants. De très bons moments passés ensemble et rendez-vous aux vacances de février.

Pour des renseignements ou inscriptions n'hésitez pas à nous contacter :

**Accueil Périscolaire 03 87 68 32 79 ou 06 73 63 18 18**

### Temps d'activités complémentaires (TAC), période de janvier jusqu'aux vacances de février

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
CADRE MIROIR	BADMINTON	FOOT EN SALLE	LUDOTHEQUE
POINT DE CROIX	BRICOLAGE DE PRINTEMPS	COUNTRY	TRICOT (petit bonnet ou plaid)
GYM	KARAOKE	BRICOLAGE DU MOMENT (COURONNE PUIS MASQUE)	BLOQUE PORTE
MUSIQUE ET PERCUSSION CORPORELLE		J'APPRENDS A DESSINER	

**Maternelle :** Histoires, pâtisserie, arts créatifs, jeux de société, dessins coloriages, jeux collectifs, jeux sportifs...  
À la demande des enfants et selon leurs besoins.

## Ecole maternelle



L'équipe de l'école maternelle au complet ...

Nous avons accueilli Delphine, ATSEM et Elodie, auxiliaire de vie scolaire qui travailleront aux côtés de Sandrine Fey dans la classe des Petits-Moyens ainsi que Julianna, nouvel agent d'entretien.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

Les effectifs de la maternelle pour 2014/2015 sont de :

21 petits, 19 moyens et 24 grands

Composition des classes :

32 enfants (21 petits et 11 moyens) chez Sandrine Fey

32 enfants (8 moyens et 24 grands) chez Bruno Godfroy

## Spectacle : Antoine et les étoiles

C'est la tête dans les nuages que nous avons assisté le mercredi 24 septembre à une représentation de la compagnie des 3 chardons qui avait pour titre « Antoine et les étoiles ».

« Au pied des collines vivait Antoine, tranquille et solitaire, entouré de ses amis, les animaux de la plaine. Mais un jour, devant chez lui, les gens de la grande ville sont venus construire leurs maisons grises, chassant au loin tous ses amis. C'est dans le ciel de la nuit qu'avec l'aide des enfants, Antoine pourra les retrouver, parmi les étoiles et les constellations. Puis, c'est dans sa maison, devant les enfants ébahis, qu'il inventera comment les faire apparaître à nouveau, pour les garder toujours près de lui, le jour et la nuit »

**Un grand merci à l'A.I.P.E. pour le financement du spectacle.**



## Ecole élémentaire Marc Chagall

Cette année, 92 écoliers fréquentent depuis la rentrée le groupe scolaire élémentaire Marc Chagall. Ils sont habitués depuis la rentrée à la mise en place des nouveaux rythmes, puisqu'ils les pratiquaient déjà l'an dernier.

24 élèves de CM2 nous ont quittés pour le collège, mais cette cohorte n'a pas été remplacée par une nette montée de « petits ». Nous accusons donc une petite baisse de nos effectifs.

Les élèves se répartissent dans les quatre classes de la manière suivante :

- 17 CP et 6 CE1 avec Madame Semin.
- 14 CE1 et 8 CE2 avec Madame Bardol les lundis et mardis et avec Madame Gadat les jeudis et vendredis. Le mercredi étant partagé entre les deux maîtresses.
- 11 CE2 et 12 CM1 avec Monsieur Legay qui est déchargé les mardis par Monsieur Thiébault afin qu'il puisse assurer les tâches administratives de l'école.
- 14 CM1 et 10 CM2 avec Madame Omarini.

Un joli chalet décoré par les enfants et financé par le SIVOM, égaye la cour et permet à la maternelle et à l'élémentaire de ranger le matériel volumineux.

## A la découverte du Parc européen de Bliesbruck – Reinheim

Au parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim, les élèves du cycle 3 ont pu déambuler dans les vestiges de la ville gallo-romaine, en passant devant les maisons des nombreux artisans et en observant les anciens thermes.

Ils ont découvert les résultats des fouilles archéologiques liées au tracé de la LGV vers Strasbourg en étudiant quelques pièces mises en valeur par l'exposition « C'était là, sous nos pieds ! »

Des ateliers leur ont permis de travailler à la manière d'un potier ou d'un fresquiste gallo-romain, et de s'atteler à la lourde tâche d'un céramiste en reconstituant des poteries dont il ne restait que des tessons.



## Azannes et les vieux métiers



Le 7 octobre dernier, les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 sont parties à Azannes à la découverte du village des vieux métiers.

Tout au long de la journée, les enfants ont participé à une dizaine d'ateliers très variés qui leur ont fait découvrir comment on vivait et travaillait au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Les enfants et leurs accompagnateurs ont beaucoup apprécié cette journée car les activités sont variées et ludiques. De plus, les personnes qui encadrent ces ateliers sont très accueillantes et savent se mettre à la portée des enfants pour les intéresser.



## Marathon de Metz

Le dimanche 12 octobre, Fleury était de nouveau étape du marathon de Metz et les élèves, aidés par leur enseignant, ont eu à cœur de décorer les alentours de l'école.

Nombreux, ils ont pu applaudir les participants à cette manifestation internationale, découvrir et observer des stratégies de course.



## Marath'école

Les élèves qui avaient suivi un entraînement à la course longue, se sont mesurés à la périphérie de Fleury pour rejoindre différents objectifs de course (600m, 1000m, 1400m, 2000m, 2600m, 3000m, 3500m et 4000m pour les plus forts).

La rue de la forêt et les chemins qui la continuent se prêtaient bien à cet exercice, et après des efforts remarquables par le public présent, ces graines de coureurs ont fortement apprécié le bon goûter préparé par les mamans.



Après l'effort, le réconfort !



Une petite cérémonie de remise de médailles et de diplômes eût lieu à l'école pour récompenser l'engagement de chacun.

Pour continuer sur le thème des activités sportives, il faut signaler les élèves de CP, CE1 et CE2 qui fréquentent le nouveau centre nautique de Montigny. Pendant une quinzaine de séances, ils vont pour certains améliorer leurs compétences aquatiques et pour d'autres diminuer le rapport parfois anxieux qu'ils entretiennent avec cet élément !





### Musée de Metz

Pour parfaire leur étude de la maison gallo-romaine, les CM1/CM2 se sont rendus au Musée de la Cour d'or à Metz et y ont étudié les mosaïques de l'ancienne cité de Divodurum. Certains ont été étonnés du bon état de conservation des mosaïques, notamment celle trouvée rue Maurice Barrès et visible dans l'entrée.

### Les CM au centre Pompidou de Metz

L'œuvre monumentale de Robert Delaunay, de par ses couleurs et ses formes géométriques, a particulièrement fait écho dans l'esprit des enfants, ceux-ci ayant travaillé autour de cet artiste lors de leurs reproductions « des coureurs », réalisées pour encourager les marathoniens du 12 octobre.

Margaux a été hypnotisée par l'œuvre interactive de Julio Le Parc, utilisant miroirs et alternances de noir et blanc. D'autres ont bien aimé l'œuvre de Franck Stella, dans laquelle ils voyaient un amas de gribouillage coloré et de confettis.

Si l'exposition « Phares » a plu aux enfants », celle intitulée « Formes simples » ne les a pas laissés indifférents : de tous temps, l'homme a créé et utilisé des objets utiles ou décoratifs, aux formes épurées, du silex au ruban sans fin, en passant par les flacons de parfum...



### Centenaire de la Grande Guerre

Le 11 novembre, les élèves du cycle 3, et leurs camarades entrés cette année en 6<sup>ème</sup>, ont répondu à l'invitation de la commune de Pouilly pour célébrer cette commémoration et ont marché jusqu'au cimetière. Ils ont déposé une rose et ont entamé la Marseillaise, ainsi que la chanson de Florent Pagny « le soldat ».

Chacun s'est appliqué dans l'interprétation de ces chants et l'assemblée n'a pas manqué de féliciter l'ensemble des élèves.

Madame le maire de Pouilly a ensuite convié tous les participants à un apéritif à base de jus de fruits, dans la salle communale.



Les aquarelles relatant la guerre 14/18 qui y étaient exposées ont été réalisées par l'oncle de Monsieur Barthelet, ancien maire de Pouilly. Quelques jours après, tous les élèves se sont rendus à cette exposition très instructive.



Tous les élèves souhaitent que 2015 apporte aux lecteurs de ce journal, joie, bonheur et santé.



## Un coup de fraîcheur pour l'Association Intercommunale des Parents d'Élèves

Après une année un peu maigre, avec un comité qui l'était tout autant, après des activités bien accueillies mais hélas peu nombreuses, après un fête de l'école heureuse ... mais pluvieuse, un vent frais souffle sur l'AIPE ! Nous avons la joie d'accueillir au comité cinq nouvelles personnes, motivées, pleines d'idées, et nul doute que l'année sera riche, en évènements et en convivialité :

Citons pour commencer nos participations aux fêtes patronales de FLEURY puis de POUILLY. Nous avons ainsi écoulé un nombre respectable de litre de pâte à crêpes pour Fleury, et nous sommes partis avec les enfants costumés pour un défilé « tournée des rubans » fatigant mais fructueux à Pouilly.

Rappelons que les bénéfices des fêtes patronales sont partagés entre les associations participantes et que cela constitue un apport non négligeable pour le budget que l'AIPE consacre aux projets pédagogiques du groupe scolaire Marc Chagall.

Pensez-y quand nous ferons appel à vous en septembre...

D'autres dates sont arrêtées :

- Courant novembre, vente de chocolats de Noël. Certains les ont déjà goûtés... Un régal à offrir et à s'offrir !
- Saint Nicolas passera à l'école comme chaque année, il peut compter sur l'aide des lutins de l'AIPE.
- Le 22 mars 2015 : brocante spécialisée enfants : livres jouets, poussettes, mais aussi vêtements pourront être vendus et achetés à cette occasion. Vous pouvez d'ores et déjà commencer le tri.
- Le 11 avril : une désormais traditionnelle chasse aux œufs, un jeu que les enfants adorent !
- Et pour clore l'année, la fête de l'école, le dernier weekend de juin (le bon de commande du beau temps est déjà signé...)

**D'autres idées seront mises en œuvre au cours de l'année en collaboration avec l'équipe enseignante. L'information passera par l'école.**

### L'AIPE fait honneur à son logo artistique avec la « Parenthèse »



L'envie germeait depuis déjà quelques mois, et ça y est, nous l'avons fait !

La « PARENTHÈSE », la première séance d'activité parents-enfants, est née.

Le principe est simple : profiter d'une heure avec votre enfant, loin du quotidien, pour bricoler selon les saisons, ou pratiquer une activité sportive ou musicale. Bref, passer un moment ensemble en dehors de chez soi. Le matériel est prêt, les modèles aussi, et moyennant une petite participation financière, l'enfant repartira avec sa création, réalisée avec votre aide.

Et ça marche aussi avec les petits enfants et leurs grands parents...

Une première séance a déjà eu lieu, la veille d'halloween, et les mines réjouies des quinze enfants en train de peindre consciencieusement témoignent du succès de nos chauves-souris, araignées et sorcières.

A l'heure où nous écrivons cet article, une autre séance se prépare sur le thème de Noël. D'autres animations suivront, nous les attendons avec impatience !

### Il nous reste à vous souhaiter de joyeuses fêtes et une excellente année 2015.

PS : nous adorons notre logo, mais qui saurait nous renseigner sur son origine ?

Contact : [aipemarc.chagall@gmail.com](mailto:aipemarc.chagall@gmail.com)

## Association Sport Pour Tous Fleury-Pouilly

Bonne rentrée sportive depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014 pour l'Association SPORT POUR TOUS Fleury-Pouilly. Elle a la particularité cette saison de rajeunir ses effectifs par un nombre non négligeable de jeunes, voire très jeunes adhérents. Cela motive les plus anciens qui les accueillent avec beaucoup de plaisir. C'est reconnu, côtoyer, échanger, pratiquer avec plus jeune que soit permet justement de garder par une certaine stimulation, enthousiasme et jeunesse plus longtemps. Concernant l'effectif masculin celui-ci est encore cette année en légère augmentation. Nous conservons toujours notre 2<sup>ème</sup> séance de Gym Zumba, ce qui permet aux gymnastes de pouvoir se répartir sur les deux journées et ainsi de disposer d'espace confortable et sécurisant, d'une bonne visibilité et donc de travailler les différents exercices et de mieux assimiler les nombreuses chorégraphies proposées, toujours bien sûr, selon ses capacités. Envie de sport ! De danse ! Dans une bonne ambiance alors le club SPORT POUR TOUS répond à vos souhaits.

### Important

Pour les personnes qui seraient intéressées par nos activités, nous vous rappelons qu'il est toujours possible d'effectuer 1 à 2 cours d'essais gratuits et sans engagement en cours d'année, puis si cela convient de finaliser par une inscription. C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Avec notre cotisation très abordable et payable en plusieurs fois, vous avez accès à nos six séances hebdomadaires, pour les jeunes de 12 à 18 ans, la

cotisation est à moins 35 % du tarif normal.

### Rappels des activités proposées par le club

**lundi matin** de 9 H 15 à 10 H 15 gym d'entretien

**lundi soir** de 18 H 15 à 19 H 15 gym d'entretien

**mardi soir** de 20 H 15 à 21 H 15 gym d'entretien,

**mercredi soir** de 19 H à 20 H gym Zumba,

**jeudi matin** de 9 H 15 à 10 H 15 gym d'entretien

**jeudi soir** de 20 H 00 à 21 H 00 gym Zumba.

Au sein de l'association c'est aussi la sympathique tradition de la soirée de Noël et de fin de saison, genre auberge espagnole, la matinée galettes des rois et bien sur le très apprécié repas annuel des gymnastes avec leurs conjoints où règne une ambiance des plus chaleureuse et conviviale.

SPORT POUR TOUS a participé activement au forum des associations organisé par la mairie de Fleury ainsi qu'à la fête patronale de Fleury et de Pouilly en 2014.

4 personnes du club ont aussi participées en tant que bénévoles au marathon de Metz Mirabelle.

**En cette fin d'année, tout le comité de SPORT POUR TOUS vous souhaite une excellente année 2015.**

### Renseignements et contacts

Evelyne MALLINGER : Tél. : 03.87.52.68.03

Françoise DEUTSCH : Tél. : 03.87.52.56.06

Consultez nos pages perso sur :

<http://www.vernois57.free.fr> (rubrique sport)



## Fleury Loisirs

### Tennis de table

Le club de Fleury a repris ses activités depuis septembre avec l'inscription de 3 équipes en championnat et coupe COJEP et cette année l'inscription de plusieurs féminines. Venez rejoindre notre club composé à l'heure actuelle de 56 membres qui se retrouvent le mardi soir à partir de 19h à la salle polyvalente de Fleury. Rire, dialogues, entraînement, matchs jalonnent une soirée basée sur l'échange de balles et d'idées et de moments de convivialité. De nombreux joueurs se retrouvent d'ailleurs régulièrement derrière un café, une petite bière ou encore derrière un bon chocolat de notre joueur chocolatier Fabrice Dumay.

### Parlons Tennis de Table :

Le tennis de table est une activité de loisir très répandue, du fait de son faible coût et de sa simplicité. Sa pratique s'est répandue de façon à peu près égale dans toutes les catégories socio-culturelle. 17 % des familles en France possèdent une table de ping-pong et on estime à plus de trois millions le nombre de pratiquants occasionnels. La plupart des campings proposent une table d'extérieur. Une des variantes souvent pratiquée est la tournante, lorsque les joueurs tournent autour de la table en renvoyant la balle

chacun son tour, le joueur ne renvoyant pas correctement la balle étant éliminé. La pratique en loisir est reconnue pour contribuer à la diminution du stress et améliorer la qualité de vie, en particulier dans certains types de handicaps.

cotisation : 20 euros/an

### Marche

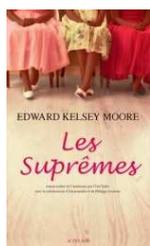
1,2 et 3 kms à pieds ça use !

Nous regrettons le départ de Denis Pequignot qui, accompagné de sa femme Suzanne, ont emmené nos marcheurs sur de nombreux sentiers de la campagne messine. Ils ont assumé la responsabilité de la section marche pendant plusieurs années. Inlassablement, ils ont préparé les circuits, organisé et animé les randonnées pour le bonheur des marcheurs du lundi.

Nul doute que Denis restera encore bien présent parmi eux et pour longtemps.

Les 38 membres se sont réunis devant un bon repas à Courcelles-Chaussy afin de clôturer la saison. Cette nouvelle saison est lancée avec un nouveau groupe de 3 ou 4 volontaires qui ont décidé de suppléer Suzanne. La cotisation 2014-2015, comme pour toutes les autres sections, reste inchangée et se monte à 20 euros/an.

## Quoi de neuf à la bibliothèque ?



**Les Suprêmes,**  
*Edward Kelsey Moore*



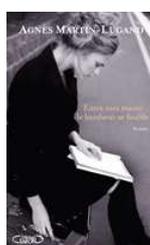
**Ça peut pas rater,**  
*Gilles Legardinier*



**Délivrance**  
*Jussi Adler-Olsen*



**La vérité tue,**  
*Pierre Vendel*



**Entre mes mains le bonheur se faufile**  
*Agnès Martin-Lugand*



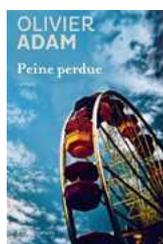
**Petites recettes de bonheur Pour les temps difficiles,**  
*Suzanne Hayes et Loretta Nyhan*



**La faiseuse d'anges**  
*Camilla Läckberg*



**On ne voyait que le bonheur,**  
*Grégoire Delacourt*



**Peine perdue**  
*Olivier Adam*



**Un avion sans elle**  
*Michel Bussi*

**Horaires :**  
**Jeudi 15H30-17H00**  
**Samedi 10H00-11H30**

**KANY CLUB : une saison pleine de victoires.**

Le Kany-Club a tenu son assemblée générale sous la présidence d'André Kremer. Le bilan de la saison passée a été très positif et les projets ne manquent pas. L'avenir s'annonce donc sous les meilleurs auspices.

**En préambule** de la dernière assemblée générale de l'équipe de football vétérans du Kany-Club de Fleury. André Kremer, Président du Club, a remercié : les joueurs, les bénévoles présents tout au long de la saison, les 25 sponsors



qui nous aident depuis de nombreuses années, le Conseil Régional, le Conseil Général et la municipalité pour l'entretien du terrain.

**Le club a été très actif au niveau des manifestations lors de la saison 2013/2014 :**

Lors du passage du Marathon de Metz dans la commune de Fleury le 13 octobre 2013, le club a mis à disposition 8 personnes du Club pour l'organisation.

Le Club a organisé un repas dansant avec spectacle à la salle Omnisport de Fleury le 26 octobre 2013 qui a été une très belle réussite et appréciée par les très nombreuses personnes présentes.

Pour clôturer la saison le club a organisé un tournoi sixte de football vétérans Le 29 juin 2014 en mémoire de Patrick Michaud et Daniel Becker avec la participation de 12 équipes et de nombreux sponsors. Ce tournoi a été remporté par l'équipe de Pange.

**Le bilan sportif de la saison écoulée a été très positif :**

Sur 25 matchs joués : 23 victoires et 2 défaites. Les canonnières du club ont répondu présent avec 133



butts marqués. Ces résultats ont été obtenu en match aller et retour contre les Equipes de la vallée de l'Orme, la vallée de la Fensch et de la Région Messine. Le club a participé à 9 tournois en salle et sur terrain où les résultats ont été excellents avec plusieurs places de demi-

finalistes et finalistes et les victoires au tournoi d'Ars Laquenexy et Plantières.

Les comptes du Club, présenté par son trésorier Ludovic Harmand, pour cette saison écoulée, sont positifs et équilibrés.

**Le nouveau comité pour la saison 2014/2015 se compose comme suit :**

André Kremer président, Dominique Gaspard 1<sup>er</sup> vice - président, Eric Wilhelm 2<sup>ème</sup> vice - président, Ludovic Harmand trésorier, Isabelle Kremer

secrétaire, Didier Michel entraîneur et son suppléant Frédéric Woirhaye, Francis Joly responsable intendance, Patrice Vasseur et Fabrice Poirier commissaires aux comptes.

**Manifestations pour cette nouvelle saison 2014/2015 :**

Pour cette nouvelle saison 2014/2015 : Le club a participé à la fête Patronale de Fleury qui s'est déroulée le 14 septembre 2014 : Mise à disposition de 8 personnes du club pour l'organisation du Marathon de Metz lors de son passage à Fleury le dimanche 12 octobre 2014. Le club organise le 1<sup>er</sup> mai 2015 un tournoi de sixte football vétérans en mémoire de Patrick Michaud et Daniel Becker sur le stade de Fleury avec la participation de 20 équipes et de nombreux sponsors.

**Les résultats de ce début de saison sont très prometteurs :**

7 victoires sur 7 matchs joués. Les canonnières ont déjà inscrits 39 buts et comme l'année précédente une victoire au tournoi Maurice Tribout à Ars Laquenexy.

A noter que cette association fait partie d'une des plus an-

ciennes de Fleury, elle a été créé en septembre 1986.

Si vous désirez nous rejoindre et partager nos activités dans un esprit convivial, contacter le Président du Club : André KREMER 06 14 84 59 81



### **FLEURY FOOTBALL CLUB, c'est parti...!!!**

Depuis août dernier, 27 footballeurs ont commencé leur toute première saison en 4<sup>ème</sup> division. Sous une pluie battante, nous avons assisté à leurs premières foulées sous les couleurs de Fleury. Saluons leurs prouesses techniques et leur volonté de mener loin leur équipe ! Nous leur souhaitons une bonne saison !

Venez les supporter lors des matchs à domicile, calendrier disponible sur le site de la mairie ! Contact : Cédric Subra ;  
Tel 06 11 59 31 56 Courriel : fleuryfc@gmail.com  
Entraînement mardi et vendredi de 19H15 à 21H00.



**Art Culture Création** continue son essor et vous êtes de plus en plus d'inscrits et d'inscrites à désormais nous faire confiance pour le plaisir et le bien être de vos enfants.

Pour les indécis ou les nouveaux Fleuriers, n'hésitez pas à venir vous inscrire en cours d'année pour des cours de Danse Moderne, Grs et Hip Hop, dispensés à la Salle Ronde de Fleury, par une professeure diplômée d'état.

**Mercredi 14h30-15h30 : Danse moderne et Hip Hop**  
**Vendredi 15h30-16h30 : GRS (Gymnastique Rythmique)**

### **INFORMATIONS IMPORTANTES:**

Le samedi 24 janvier 2015, nous organisons une **journée de la mode** au Centre Fabert de Verny sous le parrainage d'un styliste-créateur parisien, professionnel en Haute Couture. Il sera présent pour coacher les jeunes de 6 à 20 ans souhaitant participer au défilé-spectacle et (ou) au stage de création.

Pour s'inscrire s'adresser à Gisèle.

Ou nous contacter au **03 87 64 37 86**.



## Tennis Club de Fleury

Faire aimer le Sport Mais aussi continuer à participer au quotidien à la vie du Village

La saison 2013-2014 fut à nouveau riche en évènements :

- Organisation du Tournoi open septembre 2013 avec plus de 100 inscrits Lorrains, Belges et Luxembourgeois.
- Participation à la Fête Patronale, la Superbe Raclette du Beaujolais, Fête du Club et Feux de la Saint Jean.



- Reprise des cours (63 élèves enfants et adultes).
- Venue du Père Noël.



- Participation aux championnats départementaux, régionaux et nationaux avec des premières places et de nombreuses secondes marches de podium.
- Participation à la formation d'un enfant du pays qui en marge de ses études va pouvoir passer bientôt son diplôme d'État pour devenir B.E.



Notre satisfaction est qu'encore une année le TC Fleury a reçu le label de Club Formateur, que des enfants ont été repérés par la Ligue et que l'un d'eux fera parti de la première équipe "modèle" Coupe Davis..... Des bourses pour encourager des enfants prometteurs et montrant la confiance de la Ligue dans notre club ont également été obtenues.

Enfin jamais dans l'histoire du club, nous avons eu autant de deuxième série (8 joueurs dont le classement est supérieur à 30/1).



### Nos projets en 2014-2015

Réitérer toutes nos actions réalisées en 2013-2014.

Poursuivre avec sérieux et compétence l'enseignement de notre discipline mais aussi répondre à la demande des adhérents qui veulent juste se détendre, se former tout simplement pour pouvoir échanger des balles en famille ou entre amis.

Participer encore plus activement aux activités dans le temps périscolaire.

**Nouveau :** proposer aux femmes adultes qui n'ont jamais ou pas beaucoup fait de tennis de venir par groupe de 4 ou 5 reprendre des cours dans un esprit sympathique en journée.

N'oubliez pas que tous les samedis matin vous pouvez, enfants comme adultes, venir faire une heure d'activité Physique au club. Encadré par un professeur, venez vous défouler pendant 60 minutes en parcourant nos ateliers.

**Pour nous joindre :**

tc-fleury@hotmail.fr ou 06.89.99.57.38

A TOUS ET A TOUTES NOUS VOUS SOUHAITONS  
D'EXCELLENTE FÊTES DE FIN D'ANNÉE

## Sport Culture Loisirs Fleury-Pouilly

### Nouvelle saison – nouvelles satisfactions.

Chaque saison offre son lot de satisfactions. L'automne de nos campagnes, tout en teintes dorées, est à l'unisson de la nouvelle saison 2014/2015 pour l'association Sport Culture Loisirs.

Vous êtes toujours plus à nous rejoindre. Si les activités Body-sculpt et Zumba se maintiennent à un niveau plus que satisfaisant, les effectifs continuent à progresser en Gym. douce, Hatha yoga et Pilates.

Pour le **Yoga « adultes »**, depuis le 08 décembre, un second cours est proposé le jeudi de 16h45 à 18h15.

Pour le cours de **Pilates**, les locaux ne nous permettent plus actuellement d'accueillir des nouveaux adhérents. Mais nous poursuivons nos investigations pour mettre en place un 3ème créneau horaire.

Le **Yoga « enfants »** est aussi une source de satisfaction pour les enfants et leurs parents. L'effectif réduit permet de nouvelles adhésions. C'est une opportunité à saisir pour la sérénité de toute la famille.

La gym, la danse, le yoga ne sont pas tout. La vie de l'association est aussi ponctuée par les moments de convivialité partagés ensemble sans modération : assemblée générale, soirée crêpes, repas campagnard, sans oublier la participation aux fêtes patronales des deux villages. Pour le plaisir de tous, les bénévoles du comité œuvrent en coulisse.

### Qu'elles en soient remerciées.

Venez nous rejoindre, il y a toujours une place pour vous !

En cette fin d'année, le comité de Sport Culture Loisirs de Fleury-Pouilly vous souhaite une bonne année 2015, sportive et conviviale pour du plaisir à l'état pur.



### Renseignements et contacts :

Didier BRIOT (Président) 03 87 62 40 07

Luce HODAPP 03 87 52 50 52



**La gendarmerie recrute**[www.lagendarmerierecrute.fr](http://www.lagendarmerierecrute.fr)**Concours officiers de gendarmerie (OG) et officiers du corps technique et administratif (OCTA) :**

Les officiers de gendarmerie sont des décideurs et des chefs opérationnels. Déterminés, disponibles et réactifs, ils exercent leurs fonctions de commandement militaire sur le terrain ou en état-major, en métropole, outre-mer ou à l'étranger. Au cours de leurs carrières, ils occupent de nombreuses responsabilités, qui les amènent à travailler étroitement avec les autorités administratives, judiciaires et militaires, ainsi qu'avec les élus qu'ils côtoient régulièrement.

Pour assurer ses missions, la gendarmerie s'appuie également sur des officiers du corps technique et administratif, qui sont des experts dans le domaine de l'administration, des finances et de la logistique.

Informations sur :

[concours OG et OCTA.](#)

**Concours sous-officiers de gendarmerie (SOG) :**

Les sous-officiers de gendarmerie sont des professionnels de la sécurité au contact quotidien de la population. Dynamiques et possédant un sens aigu du service public, ils exercent un métier valorisant, au coeur de l'événement et au service des autres. Leurs possibilités d'évolution et de promotion sont réelles, et leur carrière leur permettent de développer leurs compétences dans des domaines aussi variés que la police judiciaire, la sécurité routière, le maintien de

l'ordre, l'intervention...

[Inscription au concours SOG.](#)

**Recrutement permanent des volontaires de la gendarmerie (GAV) :**

Les **gendarmes adjoints volontaires agents de police judiciaire adjoints**, sont les équipiers des sous-officiers de gendarmerie dans la plupart de leurs missions : prévention de la délinquance, enquêtes judiciaires, intervention sur des accidents... Ouvert sans condition de diplôme, le contrat de volontaire est une première expérience permettant d'envisager des responsabilités plus importantes.

Les **gendarmes adjoints volontaires emplois particuliers** exercent des fonctions dans le domaine du soutien. Ils peuvent ainsi acquérir une première expérience professionnelle mettant en valeur leur formation, dans des emplois aussi variés que la restauration, la mécanique, le secrétariat, l'entretien des

bâtiments...

Inscription en ligne sur [Recrutement volontaires](#)

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter le Centre d'information et de recrutement de la gendarmerie situé 3, place du Forum 57000 METZ. Nous sommes ouverts du lundi au samedi de 08H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00. Tél : 03.87.74.85.37

**Insolite**

Une terre généreuse et soigneusement travaillée, une météo humide et tout l'art du jardinier ont permis à cette aimable cucurbitaceae de croître et se développer bien au-delà du raisonnable. C'est ainsi qu'elle a été découverte, à l'abri d'un

large feuillage faisant la fierté de M. Victorion et de son petit-fils Théo.

**Les dates des battues****Les prochaines battues sur la chasse communales auront lieu les :**

Les 19 et 26 décembre 2014, le 10 janvier 2015 et les 14 et 21 février 2015.

**ATTENTION**  
**BATTUE EN COURS**

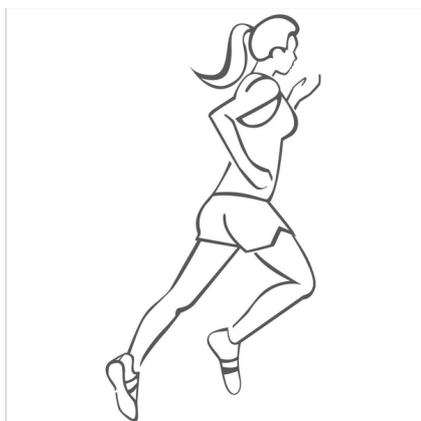


**Marathon Metz Mirabelle** La cinquième édition du Marathon Metz Mirabelle qui a eu lieu le 12 octobre 2013 et qui servait de support au championnat de France de la spécialité a traversé notre commune. Le chiffre de participation a augmenté de 25% avec 6600 coureurs inscrits dans les différentes courses.

Le nombre de spectateurs et les encouragements des habitants de Fleury ont été fortement appréciés par les participants et la musique de Monsieur VICTORION devant la mairie leur a donné un second souffle surtout à mi-parcours.



Les organisateurs tenaient à associer à cette belle réussite les 35 bénévoles de Fleury toujours aussi vaillants car c'est grâce à eux qu'ils peuvent envisager l'avenir du Marathon Metz Mirabelle avec confiance.



### **La Messine : la course 100% femme, pour la lutte contre le cancer du sein.**

Venez défendre une bonne cause le 1<sup>er</sup> mai en participant à la Messine, vous pouvez courir ou marcher selon votre rythme ! Nous vous proposons de faire une équipe féminine de FLEURY, venez vous inscrire en mairie avant le 1<sup>er</sup> mars 2015 : détails et précisions vous seront donnés ultérieurement.

Sportivement votre, la commission sport, culture et associations.

### **Maisons Fleuries**

Samedi 11 octobre a eu lieu à Cuvry la remise des prix du concours cantonal des maisons fleuries organisé chaque année par l'amicale des maires du canton de Verny.

Au cours de cette cérémonie les 55 nominés se sont vus remettre une plaque commémorative, une composition florale et une photographie de leur maison avant de partager le pot de l'amitié.

#### **Les lauréats pour Fleury sont :**

M. et Mme TRIBOUT 3 rue Notre Dame.

M. et Mme MANGEOT 11 rue de Lussac-les-Églises.

Nous leurs adressons nos plus vives félicitations !



**FLEURY**

RL du 20/06/2014

# Rendez-vous au jardin

Les époux Franquin invitent le public à découvrir leur jardin extraordinaire ce dimanche à Fleury.

**D**imanche 22 juin, pour la 3<sup>e</sup> année, Martine et Philippe Franquin ouvrent gratuitement leur jardin au public.

Ce couple habite Fleury depuis 13 ans, au 14, rue Gérard-Mansion, une maison lorraine aux volets bleus, prolongée par un jardin qui nous invite à le découvrir. Il est la passion de ce couple qui cultive la notion du bien-être avec la nature.

**Depuis combien de temps nourrissez-vous cette passion ?**

**Martine FRANQUIN :** « Cela fait onze ans que nous élaborons ce jardin, tout ici est de notre conception, on peut dire qu'il commence à être abouti ».

**Philippe FRANQUIN :** « Le jardin est naturel, en respect avec les règles de l'environnement, nous confectionnons nos décoctions de prêles et purin d'orties pour les traitements. Nous utilisons notre compost et nous avons un puits pour l'arrosage ».

**Jardin potager, d'agrément et aussi un verger ?**

**MF :** « Nous l'avons construit pour avoir des fleurs le plus longtemps possible. Nous cherchons la variété des couleurs avec des parterres de fleurs blancs, jaunes et bleus. L'assemblage des feuillages participe à l'harmonie de la végétation. Les formes des massifs, en boule ou érigés, sont aussi importantes dans la structure du jardin. »

**Échangez-vous vos pratiques de jardinage ?**

**PF :** « Nous faisons partie de la Société d'horticulture de la Moselle avec laquelle on participe à des voyages et conférences. Nous sommes aussi adhérents de l'association La Carotte sauvage d'Ennery. Cela nous permet d'échanger nos idées et de comparer nos savoir-faire. Nous avons des amis à Sillégny qui partagent notre passion et



Martine et Philippe dans leur jardin. La végétation est déjà passée en mode été. Photo RL

qui ouvrent également leur jardin ce dimanche après-midi. »

**Quels sont vos projets ou souhaits pour l'avenir ?**

**MF :** « Le rêve de tout jardinier est de pouvoir s'agrandir, hélas cela nous est impossible. On projette de faire un voyage en Angleterre pour admirer leurs jardins. Nous aimerions aussi organiser une manifestation dans le Sud messin avec d'autres passionnés et mettre sur pied un circuit de visites. Nous avons aussi des projets avec le groupe scolaire de Pouilly-Fleury. »

**À visiter, ce dimanche de 14h à 18h, 14, rue Gérard-Mansion face à l'auberge.**

**À voir aussi ce même jour :** le jardin de M. et Mme Pabislack, 2, rue du Stade à Sillégny.

**LES JUMELAGES (3/5)**

RL du 31/07/2014

# Fleury : pied à terre à Lussac-les-Églises

À quoi servent les jumelages entre villes ? À Fleury, il sert à renouer avec le passé. Celui d'une époque où des Fleuriens étaient expulsés en Haute-Vienne.



En avril 2012, un an avant l'officialisation du jumelage, Lussac-les-Églises inaugure la place de Fleury. Des Fleuriens avaient spécialement fait le déplacement en Haute-Vienne. Photo DR

**A** Fleury, le jumelage avec la commune de Lussac-les-Églises en Haute-Vienne date d'hier. Il a été officialisé noir sur blanc en avril 2013, bien que les relations entre les deux villages aient plus de 70 ans. À une époque où les Mosellans avaient le choix entre plier bagages pour une autre région de France ou rejoindre l'armée allemande. À Fleury, des familles se sont retrouvées, pour les uns, à Lussac-les-Églises en Haute-Vienne, et pour les autres, à Nauvalle dans l'Aveyron.

Le jumelage, dans les cartons communaux depuis des années, a eu bien du mal à en sortir. « Je suis natif de Fleury et on se souvient tous du récit de nos parents ou de nos grands-parents expulsés. C'est un pan de notre histoire qui m'a toujours intéressé », raconte la maire, Jean-Paul Eckenfelder. Le processus, enclenché il y a quelques années, ne débouche sur rien. Le maire de Lussac-les-Églises, malade, disparaît. Et avec lui les premiers rapprochements avec la Lorraine. D'autres élections municipales, d'autres priorités viennent retarder le projet. Pendant ce temps, des familles des deux communes correspondent les unes avec les autres. « Elles ont gardé contact avec les familles qui les avaient accueillies », résume le premier magistrat.

Mais en 2010, Marie-Claude Dudignon, nouvellement élue à Lussac, est de passage en Lorraine. « Elle me contacte car elle souhaite s'arrêter à Fleury, précise le maire. Quand nous nous sommes rencontrés, nous sommes tombés d'accord sur le principe et

c'est comme ça que ça s'est fait. » Mieux vaut tard que jamais. À Lussac, des familles se souviennent de ces Mosellans qui ont partagé cinq ans de leur vie. À Fleury, les souvenirs de personnes nées à Lussac-les-Églises, remontent à la surface lors du premier voyage en Haute-Vienne. « Des enfants de Fleury sont nés là-bas, des familles sont restées là-bas à la Libération, et comme on dit, des jeunes ont ramené chez nous "des Limousines". » Depuis le jumelage, des habitants de Fleury ont refait, fin 2013, le trajet vers la Haute-Vienne. Les Lussacois également.

Un projet pédagogique est en cours d'écriture dans les écoles des deux communes « pour expliquer nos histoires à nos enfants. On parle souvent de devoir de mémoire. Le nôtre est de nous rappeler que ces gens nous ont accueillis en période difficile, qu'ils nous ont offert le gîte et du travail. On a mis du temps à se jumeler », reconnaît Jean-Paul Eckenfelder. Mais aujourd'hui, je suis très heureux de l'avoir fait parce que plus de 70 ans après, les retrouvailles sont toujours très émouvantes. Des gens qui n'ont pas vécu cette époque, dans les deux communes, ont compris le sens de ce jumelage. »

De sa mairie de Fleury, Jean-Paul Eckenfelder garde un œil bien ouvert en direction de l'Aveyron pour, peut-être un jour, officialiser le souvenir d'années passées à Nauvalle.

C. P.

Demain : Marly.



RL du 15/10/2014

À Fleury, le château d'eau s'offre une nouvelle toilette, ou plutôt une nouvelle couverture, par l'entreprise Zillhardt-Staub, de Marly.

Photo Gilles WIRTZ

**L'ACTU EN IMAGES**

RL du 11/09/2014

# Retour de la fontaine



**FLEURY.** Le maire, Jean-Paul Eckenfelder, a inauguré la rue de Lorraine en compagnie de Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine, conseillère régionale et de François Lavergne, vice-président du conseil général. « Les travaux d'entassement des réseaux secs, d'eau potable ainsi que l'embellissement des voiries et usoirs auront duré six mois, pour un coup total de 435 587 € » déclare le maire « 40 % sont à notre charge, le conseil général et régional, l'UEM-LURM et France Télécom ont subventionné 60 %. Nous avons réinstallé la fontaine qui existait à l'époque et limité la vitesse à 20 km/h en donnant la priorité aux piétons. »

**BELLES DEMEURES DU PAYS MESSIN (4/5)**

RL du 08/08/2014

# Saint-Ladre abandonne sa ferme



La porte fortifiée de la ferme Saint-Ladre porte une inscription datée de 1580, sur l'une de ses portes. Photo Gilles WIRTZ

Le village de Fleury a subi nombre de destructions en 1944, dont son église. La ferme Saint-Ladre a conservé une jolie porte fortifiée.

**D**e la ferme Saint-Ladre, dite encore ferme Albert, à Fleury, ne restera bientôt plus que sa magnifique porte fortifiée datant du XVI<sup>e</sup> siècle. En effet, les bâtiments agricoles, hangars compris, vont bientôt être démolis pour laisser place à un vaste projet immobilier. Situé au cœur du village, très éprouvé à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le futur Domaine de la Tour comprendra 31 logements, dont dix ont été réservés sur plans, et 14 pavillons jumelés. Les appartements seront répartis dans deux résidences. L'architecte retenu est Bolle & Bonduie ; la construction a été confiée au promoteur Foncière 57.

Revenons à l'actuelle ferme Albert, du nom de son propriétaire. Celle-ci a été appelée ferme Saint-Nicolas et domaine de Saint-Ladre. La porte et l'ensemble des bâtiments se font face dans une cour rectangulaire. L'ancienne ferme a une forme arrondie et les deux accès à la cour sont indépendants – l'un d'eux passe sous la porte fortifiée.

La commune devrait racheter la porte afin de préserver son authenticité. Cette partie historique de Fleury est datée de 1580. C'est du moins ce qu'indique une inscription sous le porche. La porte charretière comprend, à l'étage, des fenêtres à meneaux. Un appartement ou une salle d'aménagement avait été installé à l'origine. La porte était censée

défendre la ferme et le village face à tout instant. La porte carrée a l'allure d'un donjon. Un pigeonnier y est accolé.

Le maire de Fleury, Jean-Claude Eckenfelder, explique que les services des Bâtiments de France ont repéré, dans les murs de soutènement, « des pierres de récupération provenant d'anciens monuments funéraires. Ces silex provenaient des carrières de Jezaunville. On sait d'autre part que ces bâtiments ont été la propriété, à une époque lointaine, des Hospitiers de Metz. » Au XIV<sup>e</sup> siècle, Fleury (ortho-

**Dans le périmètre sauvegardé de l'église de la Nativité, classe Monument historique**

graphie sous cette forme depuis 1329) dépendait de la province des Trois-Évêchés. Le village fut détruit par l'armée de Marie de Bois, régente de Lorraine. Les terres de Fleury étaient partagées en deux bans : celui de l'abbaye Saint-Glossinde de Metz et celui de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz. Fleury fut incendié en février 1490 par René II Duc de Lorraine alors en guerre contre la république de Metz. En septembre 1944, l'église fut détruite lors d'un bombardement américain qui visait un émetteur nazi. Ce n'est qu'en 1962 que l'église de la Nativité de la Vierge fut reconstruite par l'architecte Georges-Henri Pingusson. L'intérieur est remarquable grâce à un travail sur la lumière.

J.-P. R., avec Denis SESNIAC.

RL du 20/09/2014  
**Une première pour Pauline et Faustine**



**FLEURY.** — Les deux collégiennes, courageuses, vivent leur première vente à la brocante. Faustine de Fleury : « J'ai invité Pauline de Verny pour vendre des livres, jeux vidéos, jeux de société et objets divers ». Pauline ajoute : « Nous voulons récolter de l'argent pour pouvoir nous acheter un appareil photo pour Pauline, et moi, ce sera un casque audio. Nous allons renouveler cette opération plusieurs fois pour atteindre notre budget. »

**Fleury a fait la fête**  
 RL du 23/09/2014



**FLEURY.** — Jean-Paul Eckenfelder, maire de Fleury, Marilyne Webert, maire de Pouilly, Denis Jacquat, député et les membres des associations de Fleury ont lancé les festivités de la fête patronale. Au programme : repas dansant le samedi soir, tournée des rubans, vide-greniers et tournois de tennis de table le dimanche, le tout dans une ambiance festive.

**Un baptême arrosé**  
 RL du 25/09/2014



**FLEURY.** — Jean-Paul Eckenfelder, maire de Fleury, accompagné de Sandrine Fey et Sandrine Sandras, conseillères municipales sports, culture et associations, ont inauguré le Fleury Football-club. La société Lori's et le garage Miédico ont offert les équipements sportifs. Une petite réception a été organisée pour marquer le démarrage de la saison. Le match, qui a opposé Fleury et Metz La Grange-aux-Bois, s'est joué sous la pluie. Il s'est conclu sur le score nul de 1 à 1.

**Des conseils de pros**  
 RL du 06/10/2014



**FLEURY.** — Le comité des fêtes de Fleury a eu le nez fin en organisant son premier marché aux plantes et arbustes en cette fin de mois de septembre. Le soleil était présent, les promeneurs aussi. Jeanine Leclerc, adjointe et présidente du comité des fêtes, est satisfaite. « Nous rééditerons cette initiative l'année prochaine, on invitera plus d'exposants. » La Société d'horticulture de la Moselle a présenté son programme de conférences et ateliers pour les mois à venir. La Ligue de protection des oiseaux (LPO) a tenu un stand. Un sculpteur sur bois et une association qui crée des objets de décoration en métal recyclé ont donné quelques idées d'aménagement de nos carrés de verdure.

**Une ostéopathe à Fleury**  
 RL du 12/11/2014



**FLEURY.** — Hélène Lambrech est installée à Fleury depuis début novembre.

Diplômée de l'institut supérieur d'ostéopathie de Paris, elle est membre du registre des ostéopathes de France (mrof).

« Après une belle collaboration de cinq années dans un cabinet de groupe messin, j'ai décidé de m'installer à mon compte. J'ai été très bien accueillie par la municipalité de Fleury. Le village est charmant avec de superbes points de vue sur la campagne et à dix minutes de Metz. J'ai un panel de patients varié du bébé à la personne âgée, avec une majorité d'enfants.

L'ostéopathie permet d'aller vers une autocorrection du corps. Cette spécialité complémentaire ne remplace pas la consultation chez un généraliste. »

**Merci aux bénévoles !**  
 RL du 28/10/2014

**FLEURY.** — Les marchés fermiers connaissent un vrai succès de fréquentation. Les produits du terroir régional sont appréciés pour leur fabrication artisanale et leur authenticité.

Le comité des fêtes de Fleury en est à sa 12<sup>e</sup> année et à son 26<sup>e</sup> marché du terroir. « Les exposants étaient au nombre de 33 cette année », précise Jeannine Leclerc, adjointe au maire et présidente du comité des fêtes.

« Ce marché est à chaque fois une réussite pour les exposants et les consommateurs. Ceci est dû, en grande partie, à tous les bénévoles, sans qui rien ne se ferait. »



■ FLEURY

RL du 24/11/2014

## La commune honore ses sportifs

La commission municipale sport, culture et associations de Fleury a félicité trois habitants de la commune pour leurs performances sportives.

Deux marathoniens, Antoine Depaquy (absent pour raisons professionnelles) et Lionel Piat ont participé au dernier marathon de Metz Mirabelle, en octobre dernier.

Yann Werner est lui judoka, il vient d'obtenir une médaille de bronze aux championnats du Monde Masters (catégorie vétérans) qui se sont déroulés à Malaga, en Espagne.

Le maire Jean-Paul Eckenfelder s'exprime : « Nous sommes fiers des sportifs qui représentent notre commune au niveau local, et international pour Yann Werner. Ils sont des exemples pour notre jeunesse et pour la discipline sportive qu'ils représentent. La commune continuera à soutenir les associations sportives et leurs bénévoles qui transmettent des valeurs éducatives à nos enfants ».

### Un challenge personnel

Lionel Piat a débuté ses



Yann Werner (médaille de bronze autour du coup) et Lionel Piat (à gauche) font la fierté de la commune de Fleury. Photo RL

premiers entraînements du marathon en début d'année 2014. « J'ai 65 ans, je me suis mis au défi de participer au

marathon de Metz. J'ai suivi une progression personnelle, en me documentant sur internet, le temps de mon premier

marathon est de 5h07. Le plus important pour moi a été d'aller au bout de mon projet. Je reprends les entraînements

dès février, avec comme ambition de m'approcher de 4h30. »

### Compétiteur dans l'âme

Yann Werner est judoka, licencié au Club de Verny. Il vient de remporter, à 43 ans, la médaille de bronze aux championnats du Monde Masters à Malaga, en Espagne. « Grâce à mon père, qui est aussi mon entraîneur et président du Judo-club de Verny, j'ai très vite chuté sur les tatamis. À 17 ans, j'ai obtenu ma ceinture noire. »

Jean-Philippe Marulier, son coach nous confie : « Yann est agent hospitalier au CHR de Mercy, il s'entraîne jusqu'à six fois par semaine en période de compétitions. Il est aussi entraîneur au sein de son club. Sa prochaine compétition sera les championnats d'Europe Masters au printemps 2015 en Hongrie. Yann est un compétiteur accompli. Il sait mettre tous les atouts de son côté. Il est la fierté de notre club qui compte une section de vétérans de vingt-deux judokas ».

**Élus minoritaires** Durant les cinq derniers mois deux faits marquants ont fait l'objet d'échanges en conseil municipal (CM) et méritent réflexions. Les décisions prises par le maire et sa majorité impacteront durablement Fleury.

**La tour de la ferme St Ladre.** Les rumeurs allant bon train et le sujet n'ayant jusqu'alors jamais été débattu au CM, nous avons interrogé le Maire lors de la séance du 2 juin 2014 sur l'avenir de la tour de la ferme. Ce dernier nous avait répondu que le lotisseur rétrocéderait la tour à la commune mais, actuellement, nous ignorons les conditions de cette rétrocession. Le lotisseur, qui en a tiré un argument de vente (« Domaine de la Tour ») a-t-il consenti des contreparties à la commune et lesquelles ? Nous avons reposé la question le 16 septembre et le 28 octobre : le lotisseur devrait mettre la Tour hors d'eau et amener les réseaux au pied. Quant à la commune, elle lance une pré-étude (consolidation de l'édifice) ! D'autres études et d'autres financements non subventionnés suivront.

Pour nous, il y a eu un manque d'anticipation : ce n'est plus au cours du chantier que l'on se pose les questions. Dès l'origine du projet, l'équipe municipale aurait dû se pencher sur le devenir de la Tour.

Oui, comme nombre d'entre vous, nous souhaitons conserver ce patrimoine auquel nous sommes attachés, mais les objectifs et les moyens auraient dû être définis bien avant !

**Le terrain « Langer » :** Ce terrain de 0,9 ha a été acquis en 2003, en vue de renforcer le centre bourg en réalisant un équipement profitable à la collectivité (activités commerciales ou libérales au RDC, logements locatifs aux 2 étages). La majorité en place a décidé de vendre ce terrain pour 130 000 € afin de financer une partie des travaux de la rue de Lorraine. Ce faisant, elle perd l'initiative et veut faire réaliser un projet immobilier par un constructeur privé. Il faudra une nouvelle fois modifier le PLU (la 5<sup>ème</sup> fois en 6 ans !).

Nous avons proposé d'examiner collectivement la possibilité de faire des économies pour un montant de 130 000 € sur plusieurs années, afin de ne pas vendre ce terrain. Cette proposition a été rejetée par la majorité et le Maire a fait adopter une modification du PLU (10 pour) permettant la vente.

Il n'y a aucune urgence à avoir 40 habitants de plus ; par contre, pour l'équipe dirigeante, l'urgence est de trouver 130 000 €. On n'équilibre pas le budget en vendant « les bijoux de famille » sinon, c'est que la situation est très difficile !

Dans le contexte économique actuel, nous nous attachons à faire des propositions raisonnables et, de bon sens dans l'intérêt de tous les Fleuriens.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Noël et de nouvel an.

« Un autre choix pour Fleury »

5			6		4	3
	4		5	3	7	
		9	2	4	8	5
			5	4	3	
			8	9		
	9	1	3			
1	7		4	6	8	
		4	1	5	6	
2	6		7			4

FACILE

7	6	8				1	
	3				4		
			8	1	7		
6				8		2	
	1		9	7		4	
	8		5			9	
		6	1	5			
		3				9	
9					8	7	1

MOYEN

3			9		5		
	6			2			
	9		3	4			
6	2				3		
8		3		2	6	4	
		4				1	2
				7	5		4
			9				3
		2		6			7

DIFFICILE

				3			5	
	3			8	9	7		
		8	1			9	2	
		9					6	
2	5						7	9
	6					1		
	9	4			3	5		
		7	8	5			9	
5				9				

DIABOLIQUE

S  
U  
D  
O  
K  
U

Solution des jeux précédents

Niveau Moyen

5	1	4	8	2	3	7	6	9
7	3	2	9	6	1	8	5	4
6	8	9	4	7	5	1	3	2
4	2	3	6	1	9	5	7	8
8	5	1	7	4	2	6	9	3
9	7	6	3	5	8	2	4	1
1	4	8	5	3	7	9	2	6
3	9	5	2	8	6	4	1	7
2	6	7	1	9	4	3	8	5

Niveau difficile

4	1	9	3	7	2	5	8	6
3	6	7	8	5	4	1	2	9
5	8	2	1	9	6	7	4	3
7	2	1	6	8	5	9	3	4
9	3	8	7	4	1	2	6	5
6	4	5	2	3	9	8	1	7
2	5	4	9	6	8	3	7	1
1	7	6	5	2	3	4	9	8
8	9	3	4	1	7	6	5	2

Niveau expert

3	6	2	4	5	8	9	7	1
4	9	1	2	3	7	5	6	8
5	8	7	9	1	6	4	2	3
7	4	6	5	2	3	1	8	9
8	3	9	1	7	4	6	5	2
1	2	5	6	8	9	7	3	4
2	1	8	7	9	5	3	4	6
9	5	4	3	6	2	8	1	7
6	7	3	8	4	1	2	9	5

Niveau diabolique

8	7	1	3	2	5	4	9	6
3	4	2	1	9	6	7	8	5
9	5	6	4	7	8	3	2	1
6	1	3	5	8	4	2	7	9
5	8	9	7	6	2	1	3	4
4	2	7	9	1	3	5	6	8
7	9	4	8	3	1	6	5	2
2	3	5	6	4	9	8	1	7
1	6	8	2	5	7	9	4	3



Ils sont nés, se sont mariés, nous ont quittés.  
Voici l'État Civil du 18 décembre 2013 au 12 décembre 2014.



### Naissances

MORGE Lilou	18 février
CHOLEY Timéo	12 mars
DUCLOS Sacha	28 avril
CAUWET LEBIENVENU Pauline	05 mai
DA SILVA Malo	13 novembre

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux petits Fleuriciens.

### Mariages

BONNE Katia et DUMAY Fabrice	09 mai
SOLARTE HURTADO Sandra et MAIOLO Jordan	10 juillet
POPOVSTEVA Raissa et HOEN Joseph	18 juillet
CHAPAYS Amandine et ROLLAND Richard	09 août
BAILLOT Marie-Anne et SCHAEFFER Emile	16 août
LOTTERIE Roselyse et RIVAT Arnaud	16 août
MAIOLO Aurore et DART Jean-Baptiste	23 août
KREMPT-GLEYZON Virginie et GROSJEAN Fabrice	25 octobre



Nous présentons, aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

### Décès



NICOLAS Gabriel	04 mars
SANCHEZ Antoine	13 avril
HERBETH Jacques	18 mai
PEQUIGNOT Denis	11 juillet
DRUGBERT Yves	09 octobre
BASTIEN Marcel	09 novembre
GERMAIN née BLANCHARD Gilberte	20 novembre
SCHWARTZ née HEINTZ Denise	04 décembre

Nous renouvelons nos condoléances aux familles.

Pour information : s'agissant des parutions d'articles d'état-civil dans le Républicain Lorrain sollicitées par la municipalité, il est à noter que ces annonces sont soumises au préalable à l'accord des familles.



**JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ**



**BIENTÔT**

**16  
ANS !**

**PENSEZ AU  
RECEN-  
SEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !**

### **QUI ?**

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

### **POURQUOI ?**

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

### **COMMENT ?**

Deux possibilités s'offrent à vous :

#### **PAR INTERNET**

- 1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)  
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

#### **À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**

Munissez-vous des documents suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.



SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

